

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Comfart, 14

A PARIS : AGENCE HAYAS

Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

8 mois, 5 fr.; 6 mois, 4 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

Les Socialistes
ET LA TRIPLE ALLIANCE

Personne n'ignore que les fêtes de Cronstadt n'ont pris des proportions si solennelles qu'en raison des tentatives de l'Allemagne pour attirer l'Angleterre dans la triple alliance. Bismarck ne se gêne pas pour dire, du fond de sa retraite, par la voix des journaux qui lui sont dévoués, que vouloir faire entrer l'Angleterre dans la soi-disant Ligue de la Paix est une faute. On ne peut ainsi que mécontenter de plus en plus le gouvernement du czar et rapprocher la France et la Russie.

D'ailleurs, la presse bismarckienne s'efforce de prouver que l'éloignement s'est produit entre la Russie et l'Allemagne n'est pas l'œuvre de la politique de l'ex-chancelier, mais l'effet de la nouvelle ère politique qu'a inaugurée l'empereur. Il est assez amusant de voir les *Hamburger Nachrichten* miner sournoisement la triple alliance.

Les journaux des démocrates socialistes, de leur côté, s'élèvent ouvertement contre la triple alliance. La *Berliner Volks-Tribun*, qui reflète l'opinion de la classe ouvrière allemande, déclare que la Ligue de la Paix est le résultat d'une aberration générale des esprits, et qu'elle ne pouvait jouer le rôle d'un épouvantail pour l'Europe qu'en restant aussi que Bismarck.

L'ex-chancelier seul avait l'habileté nécessaire pour masquer les points faibles de cette ligue des trois boîtes qui, à eux trois, ne possèdent que trois jambes.

L'organe des socialistes-démocrates indique le côté faible de chacune des puissances de la triple alliance.

« Fondée sur l'assurance mutuelle de chacun de ses membres, cette ligue a été créée pour la guerre, mais pour faire la guerre trois choses sont nécessaires, comme tout le monde le sait : de l'argent, des soldats et des vivres. »

L'Allemagne a beaucoup de soldats, et quand la guerre éclatera, elle pourra aussi trouver l'argent nécessaire, avec beaucoup de peine, il est vrai. Mais elle n'a pas des vivres à bon marché pour nourrir son armée de deux millions, comme les socialistes l'ont déjà déclaré à M. Caprivi au Reichstag.

L'Autriche a de mauvais soldats et beaucoup de vivres, mais elle a peu ou point du tout d'argent.

Cependant la plus bête des trois puissances c'est l'Italie, elle n'a pas de quoi nourrir sa population en temps de paix, que fera-t-elle en temps de guerre? Elle sera obligée de mettre ses soldats à la portion congrue, et quant à l'argent, elle se rappellera forcément les paroles fatales que son poète Dante a lues sur les portes de l'Enfer.

Après avoir indiqué ainsi la faiblesse de la triple alliance, l'organe des démocrates socialistes la met en regard des forces combinées de la Russie, qui abonde en vivres, et de la France qui abonde en argent.

La *Berliner Volks-Tribun* pense que le jour où l'alliance sera formellement conclue entre la France et la Russie, les trois boîtes qui forment la Ligue de la Paix seront dans une situation peu enviable.

Dès que la guerre aura éclaté, il surviendra une catastrophe dans la triple alliance et les deux alliés les plus forts s'entendront pour écraser le plus faible

des trois et édifieront leur propre puissance sur ses ruines. La victime de cette politique agressive, selon l'organe des socialistes-démocrates, sera l'Autriche. Comme compensation à la perte de l'Alsace-Lorraine, que la France lui reprendra, l'Allemagne enlèvera aux Habsbourg les provinces allemandes, et l'Italie rentrera en possession des provinces italiennes.

Telle serait la fin tragique de la triple alliance d'après les prévisions des démocrates socialistes. On ne peut pas dire que les journaux dévoués au gouvernement se montrent entièrement rassurés sur les destinées de la Ligue de la Paix, ils se flattent que l'alliance franco-russe n'aboutira pas. Malgré les fêtes de Cronstadt le *Berliner Tagblatt* constate que le trait caractéristique de la politique russe, c'est le recueillement, et qu'elle n'en sortira pas en dépit des toasts portés à la fraternité.

La *National Zeitung* assure ses lecteurs que la France et la Russie se trompent mutuellement. « Les Français montrent avec évidence, dit ce journal, qu'ils ne sont pas capables de réaliser à leurs propres risques et périls leur rêve d'une revanche et ils cherchent un appui dans la seule puissance qui leur témoigne sympathie. Mais chacun des deux alliés espère que c'est lui qui tirera le plus grand profit de cette alliance. »

Il faut avouer que le raisonnement des démocrates est bien plus profond et plus près de la vérité que le raisonnement des journaux de M. Caprivi.

La triple alliance ne pouvait avoir quelque prestige qu'autant qu'on la croyait redoutable; du moment qu'une autre alliance plus forte s'est nouée, la première est destinée à périr.

M. D.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 10 août.

INAUGURATION D'UN CHEMIN DE FER

M. Yves Guyot inaugurera, le 6 septembre, la ligne de chemin de fer de la Gacière à Châteaumeilhan.

FRANCE ET PORTUGAL

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a reçu ce matin M. Emyglio Navarro, ministre plénipotentiaire du Portugal à Paris. M. Ribot vient de recevoir le grand-jonction de l'ordre du Christ de Portugal.

AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le ministre des affaires étrangères a offert ce matin à déjeuner au prince Taieb-Bey et aux généraux Valensi et Zacharia, à la suite du prince, ainsi qu'à M. Massicault, résident général à Tunis.

Le ministre des affaires étrangères a, en outre, reçu ce matin M. Pavie et les membres de la mission qu'il dirigeait en Indochine.

LE MONUMENT DE JEANNE D'ARC

La commission du monument national à Jeanne d'Arc a choisi hier, à Donrémey, sous la présidence de M. Jules Ferry, l'emplacement pour le monument à élever dans la propriété du département.

Elle a décidé d'accepter l'offre de l'Etat, d'édifier au même endroit un musée historique.

Ces décisions seront ratifiées par le conseil général à la prochaine session.

L'AFFAIRE DE LA MELINITE

L'affaire Turpin s'est terminée aujourd'hui.

L'avocat général a déposé ses conclusions tendant à la confirmation pure et simple du jugement de première instance.

La cour a refusé d'entendre les témoins cités par M. Turpin. L'arrêt sera rendu demain.

LES AFFAIRES DE CHINE

Le cabinet de Washington a donné des instructions à plusieurs vaisseaux de guerre pour se rendre sur les côtes de Chine.

AU CONGO

Les journaux de Bruxelles ont donné hier des nouvelles graves sur le haut Congo; les indigènes révoltés en amont de Stanley-Falls auraient massacré cinq cents arabes et auraient attaqué M. Demense, agent de l'Etat du Congo. Cette information est l'écho inexact de nouvelles publiées par nous le 25 juillet et qui disaient que M. Demense, agent commercial, avait été attaqué et qu'avec l'intervention du lieutenant Toback, résident à Stanley-Falls, l'ordre fut rétabli.

L'EX-ROI MILAN

Le bruit a couru sur le boulevard que l'ex-roi Milan de Serbie s'était suicidé à la suite de pertes de jeu. Cette information est complètement inexacte.

GUILLAUME II MALADE

La *Cocarde* publie, sous réserve, une dépêche de Kiel annonçant que l'empereur Guillaume a eu hier soir un transport au cerveau des plus graves. L'état de l'empereur serait désespéré.

M. CARNOT DANS L'EST

Reims, 10 août.

La municipalité rémoise vient de voter un crédit de 30,000 francs, pour la réception du Président de la République.

Elle a désigné également une commission composée de sept personnes, pour organiser la réception de M. Carnot, ce sont MM. Neveux, Doyen, Leclerc, Alphonse Gossot, Lhotelain, Mathieu et Grévin.

Le Président de la République passera une grande revue à Vitry, le 12 septembre, il sera à Châlons le 13 et à Reims le 19 septembre, entre deux et trois heures.

Après avoir reçu les autorités de la ville, M. Carnot assistera au défilé des nombreuses sociétés, puis il visitera les hôpitaux et la maison de retraite.

Le soir, grande réception à l'Hôtel de Ville, illuminations dans toute la cité rémoise.

Le 20 septembre, visite à l'exposition des produits de la ville.

M. Carnot quittera Reims, à quatre heures et se rendra à Epervain.

Des distributions de vivres et d'argent seront faites aux pauvres de la localité.

FRANCE ET RUSSIE

Paris, 10 août.

Des manifestations russophiles ont eu lieu, hier soir, dans plusieurs villes de France.

Au casino de Fécamp, l'assistance qui comprenait 1,500 personnes, parmi lesquelles les officiers et matelots des torpilleurs 60 et 114, a entendu débiter l'hymne national russe et l'hymne national français exécutés par l'orchestre et les a accueillis par des cris de : « Vive le czar ! Vive la Russie ! Vive la France ! Vive la République ! »

Au concert de Vesoul, la fanfare du 11^e régiment de chasseurs a joué l'hymne russe, au milieu des plus chaleureux applaudissements et des cris répétés de : « Vive la Russie ! »

Des feux de Bengale ont été allumés et des fusées lancées par une foule enthousiaste.

Des manifestations du même genre ont eu lieu à Nancy pour la troisième fois. Pendant que la musique militaire jouait l'hymne national russe, la foule poussait des nombreux cris de : « Vive la Russie ! Vive la France ! »

L'hymne russe a été joué trois fois salué des mêmes cris. Le concert a dû se terminer par la *Marseillaise*. Une foule énorme était allée exprès de la Pépinière pour manifester en faveur de la Russie.

Enfin, une manifestation patriotique a eu lieu à Caen, en l'honneur de l'ambassadeur de Russie.

Le directeur du casino avait organisé des illuminations, un concert de nuit et un grand feu d'artifice représentant, comme bouquet, un soldat russe et un soldat français se tenant par la main et portant les trapeaux des deux nations.

Le rempart en essayant d'y grimper avec ses mains. Mais il s'épuisait en efforts inutiles, quand il aperçut une corde à nœuds qui pendait du haut du mur et qui avait servi sans doute aux Espagnols pour rapporter des provisions de la ville basse.

La saisis et s'éleva à la force des poignets n'était qu'un jeu pour l'ex-grenadier de la Convention.

Arrivé sur le talus, il ne vit qu'un groupe d'Espagnols qui fuyaient à toutes jambes.

L'odieuse Navarraise avait disparu. L'attaque principale avait réussi et les défenseurs de la porte du Rosario s'étaient brusquement repliés sur les barricades de la Rembla. Sans hésiter, Coignard s'élança sur leur traces avec les braves qui l'avaient suivi et, guidé par les cris des vainqueurs qui se précipitaient comme un torrent par la grande brèche, il arriva promptement sur le boulevard où s'élevait la maison de Rosa. Il touchait enfin à ce but poursuivi à travers tant de périls et son cœur bondissait de joie dans sa poitrine.

La scène avait changé, mais elle était encore terrible. Un feu infernal partait de toutes les fenêtres de la Rambla et le palais Marcen disparaissait dans la fumée.

Pontis, qui marchait le sabre haut, avait attiré autour de lui quelques grenadiers d'un régiment italien et il se jeta à la tête de sa petite troupe à travers la Rembla.

La porte de la maison Marcen s'ouvrait toute grande devant lui. Il s'y précipita tête baissée et se trouva en face de trois Espagnols que dominait de toute la

Le fronton d'un arc de triomphe portait l'inscription suivante, en lettres de feu, de : « Vive la France ! Vive la Russie ! »

Au moment où l'orchestre a joué l'hymne russe et la *Marseillaise*, des cris répétés de : « Vive la France ! Vive la Russie ! » ont été mille fois répétés par la foule enthousiaste. M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, qui avait été invité par le directeur du casino, assistait à la fête et à la représentation du soir au casino. Il a remercié, à plusieurs reprises le directeur.

On prépare pour dimanche prochain une grande fête en l'honneur de l'ambassadeur.

Un traité d'alliance

Copenhague, 10 août.

Dans les cercles politiques et les cercles de la cour, on prétend que le czar a résolu d'ajourner la signature définitive d'un traité formel entre la Russie et la France jusqu'à son retour de son prochain voyage au Danemark.

L'escadre en Russie

Saint-Petersbourg, 10 août.

La *Gazette de Moscou* du 10 août, rapporte que le 2 août, lors de sa visite à la cathédrale de Pierre et Paul, dans la forteresse de ce nom à Saint-Petersbourg, l'amiral Gervais a salué la tombe de l'empereur Alexandre II et y a déposé une couronne d'argent avec l'inscription suivante en français, sur un ruban noir : « A l'empereur martyr, l'escadre française ! »

Le *Novosti Vremia* du 7 août, annonce le départ pour l'étranger, de M. Likhatchev, maire de Saint-Petersbourg, qui viendra en France.

Les Livres Explosibles

Brest, 10 août.

Depuis un certain nombre de jours, le juge d'instruction de Brest a reçu une commission rogatoire de M. Athalin pour tâcher de découvrir quelle personne aurait mis à la poste de Brest, le 1^{er} y a un an, des lettres de menaces à M. Treille.

Le plus grand secret est gardé au sujet de l'enquête; néanmoins, j'ai pu parvenir à connaître les circonstances qui ont amené la découverte de cette personne.

Il y a un an, elle reçut quatre lettres sous pli cacheté, provenant de Salins-d'Hyères, avec prière de les mettre à la poste de Brest. Très intriguée, elle les décacha, et, après réflexion, les remit sous enveloppe, écrivit les adresses et les mit à la poste.

Outre celle adressée à M. Treille, plusieurs étaient destinées à divers journaux, auxquels on demandait l'insertion de la lettre adressée à M. Treille. C'est cette circonstance, qui a permis, grâce à l'écriture, de découvrir cette personne, qui est très honorable, et fort ennuyée de se trouver mêlée à une pareille affaire.

Les boîtes de sardines des livres explosifs proviennent de l'usine de sardines de l'Écluse, à Audenre. Espérant obtenir quelques renseignements, M. Athalin envoya une commission au juge d'instruction de Quimper. Cet indice n'a apporté aucune lumière à l'enquête, cette maison expédiant ses produits par quantités et à un grand nombre de commerçants.

LE GRAND DUC ALEXIS

Une Déception

Paris, 10 août.

Tous les journaux avaient annoncé, hier, l'arrivée, à 8 heures et demie du matin, du grand-duc Alexis.

Une foule très nombreuse se pressait aux abords des gares du Nord et de l'Est, mais principalement à la gare du Nord où stationnait, en effet, une voiture envoyée par l'ambassade.

A 9 heures 10 le train est signalé : le personnel de l'ambassade était sur le quai avec le haut personnel de la gare du Nord. Tout à coup un mouvement se produit et on voit une personne venir parler au cocher de la voiture envoyée par l'ambassade; puis la voiture vide part au pas. La foule se précipite dehors.

Quelques minutes après, on apprend la vérité : le grand-duc n'était pas arrivé.

A l'hôtel Continental, il y avait également beaucoup de monde, et l'on a été grandement déçu de ne pas apercevoir le grand-duc.

Le bruit court qu'il se serait arrêté en route, et qu'il arriverait à Paris seulement ce soir par le train de 6 heures. On dit aussi que le grand-duc serait sorti de la gare par une porte dérobée pour échapper à une manifestation.

Notes biographiques

Le grand-duc Alexis, second frère de l'empereur Alexandre III, est né à Saint-Petersbourg, en 1850; par conséquent, il est âgé de quarante et un an. Aide de camp général de l'empereur et amiral-général suprême de la flotte russe, il est en même temps chef de plusieurs régiments, notamment du régiment de la garde de Moscou.

C'est l'image vivante de son frère Alexandre III; on distingue parfaitement les deux frères quand ils sont ensemble; séparés, pour un œil qui n'en a pas l'habitude, ils sont très faciles à confondre et se confondent journellement.

Sa qualité dominante, son trait caractéristique, c'est son attachement à l'empereur; il lui est dévoué corps et âme, il se ferait littéralement hacher pour lui. Dans la vie privée, aimable, fidèle en amitiés, prodiguant les poignées de main.

Le grand-duc n'était pas venu en France depuis deux ans.

Il avait pris auparavant l'habitude de passer l'automne à Biarritz, où il s'appliquait à oublier et surtout à faire oublier sa haute personnalité.

Chaque jour, on le voyait sur la plage se baignant à la foule, qui se faisait un devoir de respecter son incognito.

Une après-midi, la mer était démontée, une barque, qui luttait contre les vagues furieuses, fut renversée par une lame, et les deux hommes qui la montaient furent jetés à l'eau.

Aux cris poussés par les malheureux, un superbe terre-neuve s'élança dans les vagues en furie, arriva à l'un des naufragés, le ramena sur la plage, et, sans attendre une carresse, recommença son périlleux voyage.

Quelques minutes plus tard, il ramenait le second naufragé.

Le grand-duc, ému, demanda le terre-neuve à son maître, qui le lui donna en prononçant ces paroles, qui prouvent combien était grande l'affection des habitants de Biarritz pour le grand-duc :

— Je le donne à Votre Altesse, parce que c'est tout ce que j'ai de plus cher au monde!

Depuis lors, le chien n'a jamais quitté son nouveau maître.

Et quand le grand-duc parle de la bonne bête, il dit, non sans une pointe d'émotion : — C'est un brave; je l'ai vu à l'œuvre.

Strict incognito

Paris, 10 août.

On sait que, contrairement à ce qui avait été annoncé, le grand-duc Alexis n'était pas arrivé ce matin.

L'ambassade de Russie, où nous nous sommes rendus, on nous a dit que son aide de camp, M. Niof, avait télégraphié, hier, que le grand-duc arriverait à Paris ce matin, à 8 heures 45.

A 8 heures 10, le personnel de l'ambassade, de M. de Kotzebue, le baron Frederichs, etc., étaient allés à la gare pour recevoir le frère du czar.

Ils ont attendu en vain.

Depuis, l'ambassade est restée sans nouvelles.

« Nous pensons même, nous a-t-on ajouté, que le grand-duc passera à Paris dans un incognito si strict que nous n'en serons peut-être pas informés nous-mêmes. »

Le grand-duc Alexis qui est à Creuznach, frontière du grand-duché de Bade, n'est pas encore arrivé à Paris où on l'a attendu vainement cette après-midi à la gare de l'Est, à l'arrivée des trains de 4 heures 30 et de 5 heures 04.

A Vichy

Vichy, 10 août.

La souscription ouverte à Vichy pour la réception du grand-duc, est close. Elle dépasse toutes les prévisions.

Les travaux continuent avec activité; tout sera prêt à temps.

Un arc de triomphe élevé dans la rue de Paris, représente la coupole du Kremlin. Toutes les communes des environs ont envoyé des souscriptions. Elles seront représentées par des délégations municipales. Le général Annenkov doit accompagner le grand-duc.

Le général Bonssendard télégraphie qu'il met les troupes à la disposition du maire de Vichy pour maintenir l'ordre et faire la haie.

XXII

Colonel

Trois ans, jour pour jour, après la prise de Tarragone, le 28 juin 1814, le roi Louis XVIII recevait dans son cabinet, aux Tuileries, un émigré français qui lui avait demandé une audience particulière. Pierre Coignard, car c'était lui, parlait avec chaleur de sa famille et de ses ancêtres, peignait les malheurs qu'il avait éprouvés, les pertes qu'il avait faites et offrit son sang et son bras à la famille des Bourbons.

Louis XVIII le reçut avec effusion, lui dit qu'il était heureux de voir le dernier rejeton des comtes de Pontis de Sainte-Hélène, et lui promit pour toujours sa haute protection. Ce roi, homme d'esprit, malgré sa finesse et sa prodigieuse mémoire, ne se douta pas un seul instant que l'élegant gentilhomme qui venait le solliciter avait passé cinq ans au bagne de Toulon, et crut reconnaître les traits d'un jeune officier qu'il avait vu à la cour avant 1789.

Dès ce jour, la fortune de Pierre Coignard fut assurée. Pendant les trois

Un bataillon d'infanterie et un escadron de chasseurs arrivèrent par train spécial. Les trains arrivèrent bondés de voyageurs. Les hôtels sont au complet. Les préfets de l'Allier et du Puy-de-Dôme sont ici.

Les Brigands Turcs

Deux Français enlevés

Constantinople, 10 août.

Les brigands turcs, on le sait, ont été pris d'Héracle, un Français, M. de Raymond, qui exploite la ferme d'Oumourja-Eregli, et son contre-maître, M. Ruffié. Ces messieurs ont résisté, mais, maltraités et meurtris dans la lutte, ils ont été emmenés dans la campagne.

M. Ruffié, qui semble n'avoir été arrêté que dans ce but, a été presque aussitôt relâché, porteur d'une lettre de M. de Raymond à M. de Montebello, notre ambassadeur en Turquie. M. de Raymond réclame une rançon de 5,000 livres turques (45,000 fr.), faute de laquelle il sera passé par les armes. Il insiste en même temps pour qu'on évite d'envoyer des troupes, car cet envoi entraînerait sa mort. La lettre est apostillée par le chef des brigands qui en confirme les termes et signe : Thomas.

M. de Montebello a fait immédiatement les démarches les plus pressantes auprès du sultan et du gouvernement turc pour obtenir la prompte délivrance de notre compatriote.

La ferme d'Oumourja-Eregli, d'ot MM. de Raymond et Ruffié viennent d'être enlevés par les brigands turcs, est exploitée par une société dite Société de l'Oumourja, qui a été fondée par des propriétaires du Roussillon pour planter des vignes aux bords du Danube. M. de Raymond est sous-directeur de cette société.

Les liquidateurs, MM. Clément et Mouleat, dans l'impossibilité où ils sont de se procurer les 45,000 francs réclamés pour sa rançon par les bandits turcs, se sont adressés au préfet des Pyrénées-Orientales, l'ont prié de faire une démarche auprès de M. Ribot, ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir du gouvernement ottoman le paiement de la rançon et la délivrance du prisonnier.

Le ministre des affaires étrangères, afin d'obtenir

Tous ces candidats, composant la liste de M. Souhet, sont élus.

La liste de M. Berger, maire sortant, vient ensuite avec 880 voix, en progrès de près de 200 voix sur le premier tour de scrutin.

Saint-Chamond. — Caisse d'épargne. — Dans les séances des 6 et 9 août, il a été fait 279 versements dont 102 nouveaux faisant ensemble 45,177 francs, 74 remboursements, dont 11 pour solde, 27,563 francs 75, plus de 80 carnets de caisse d'épargne venant de primes gagnées par les élèves des écoles des deux sexes, ont été donnés à l'occasion des distributions de prix.

Saint-Julien-en-Jarez. — Ecole laïque. — Une collecte faite à l'issue de la distribution des prix aux écoles laïques de la commune a produit une somme de 35 francs 30, qui a été versée entre les mains du trésorier du Sout des écoles laïques.

Rive-de-Gier. — Accident. — Un enfant de dix-huit mois, nommé Gaudin, a été renversé rue de la République, par une voiture appartenant à M. Favier, entrepreneur, et gravement contusionné à la jambe droite.

Le blessé a reçu les secours du Dr Péllet.

— Au milieu de la nuit, M^{me} Charvin, aubergiste, est tombée dans le canal. Elle a été retirée par plusieurs personnes et reconduite chez elle.

ISÈRE

Grenoble. — Cour d'assises de l'Isère. — L'anarchiste Châtel. — Ce matin, a comparu devant le jury, le nommé Alphonse-Marius Châtel, âgé de 21 ans, garçon de peine, il y a quelque temps employé aux pompes funèbres de Grenoble.

Châtel est poursuivi pour excitation au meurtre, au pillage et à l'incendie. Il a été arrêté le 5 juin dernier, distribuant des placards anarchistes, et il est accusé d'avoir, dans une réunion, provoqué au meurtre et au pillage.

Devant la cour, son attitude est nette; il revendique hautement les idées anarchistes, il termine en disant que les travailleurs ne peuvent obtenir leur affranchissement que par la révolution et l'anarchie.

Malgré les efforts de son dévoué défenseur, M^{re} Autier, Châtel est condamné à 45 jours d'emprisonnement et 50 francs d'amende.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — Concours de pigeons voyageurs. — Dimanche dernier, la Société colombophile, l'Espresso de Mâcon, a fait un concours de jeunes pigeons voyageurs nés en 1891.

Mis en liberté à Baume-les-Dames, à cinq heures trente du matin, les messagers primés sont arrivés à neuf heures et quart et neuf heures et demie.

Cette course, de 225 kilomètres, a été faite avec une vitesse moyenne de 1,070 mètres à la minute.

Elle a donné les résultats suivants : 1^{er} prix, M. Desbois; 2^e, M. Balvay; 3^e, M. Châtel; 4^e, M. Combaud; 5^e, M. Bessan; 6^e, M. Brein; 7^e, M. Parizot; 8^e, M. Laneyrie.

Voyage des Félibres

Tarascon, 10 août.

Les fêtes d'hier se sont terminées pour la journée par un banquet suivi d'un bal plein d'entrain, qui a duré toute la nuit.

A 9 heures 1/2, ce matin, a eu lieu l'inauguration, par les Félibres et la municipalité, du buste de Desanet, érigé au Jardin public.

Plusieurs discours ont été prononcés. M. Sextius Michel a remercié la ville de Tarascon de sa cordiale hospitalité et a fait l'éloge de Frédéric Mistral.

Le poète a pris alors la parole en provençal; il a parlé de la Tarasque, qui symbolise le culte païen vaincu par le Christianisme. M. Paul Arène a fait ensuite une spirituelle causerie provençale sur Tarascon, la Tarasque et les charmantes tarasconnaises. M. Ruffard, ancien sous-préfet, a lu un sonnet sur Mistral, et M. Fabre une pièce de vers intitulée *Le Lapin*.

Enfin les Félibres présents, on remarquait encore MM. Pierre Ledite, philosophe, continuateur d'Auguste Comte; Marguerite, notaire; Chaurousse, pharmacien; Marius Girard, etc.

A citer encore dans le régal littéraire offert au public une charmante poésie d'un cultivateur, lue par lui-même.

NOS ÉCHOS

Aujourd'hui mardi, 11 juillet, à 8 heures du soir, séance publique du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville.

Adjudication : 1^{re} classe, 3 heures de l'après-midi, il sera procédé à l'adjudication publique en cinq lots, de la fourniture du combustible nécessaire au chauffage des services municipaux, du 1^{er} septembre 1891 au 31 août 1892.

Les constructions qui s'élèvent rues de la Barre et Bellecordière, sur l'emplacement occupé autrefois par une partie de l'Hôtel-Dieu, sont achevées.

Hier soir, les maçons ont planté un drapeau tricolore sur le dôme central.

L'ouverture de la chasse : L'ouverture de la chasse dans le département du Rhône et ceux limitrophes, aura probablement lieu le dimanche 30 août courant.

Société de pharmacie de Lyon : Dans sa dernière séance, la Société de pharmacie de Lyon a décerné : 1^{er} Prix des maîtres (médaillon d'or) à M. Monavon, pharmacien de 1^{re} classe, pour son travail sur la *Coloration artificielle des vins*. 2^e Prix des élèves (médaillon d'argent) à M. Métroz, pour son étude sur l'*Altération des médicaments*.

Les Tireurs italiens : Les Tireurs italiens, se souvenant de l'excellent accueil dont a été l'objet la délégation des leurs, venaient au concours national de tir, ont adressé le télégramme suivant à M. Rivaud, préfet du Rhône :

« Les Tireurs de Naples, réunis en un banquet fraternel, pour fêter leurs représentants, à Lyon, vous prient de vouloir bien signifier aux autorités et à la population lyonnaise leur grande reconnaissance. »

« Signé : Athanasios INGENERE. »

On a posé, cette semaine, dans tous les journaux, la question suivante : « Savez-vous

quels sont les gens qui vivent le plus longtemps ? Et l'on a eu la bonté de faire à la fois la demande et la réponse. Nous savons donc que ce sont les ecclésiastiques qui atteignent la plus longue vieillesse, et que les moins favorisés sont les médecins. On rencontre cependant de vieux médecins et même beaucoup. Cela vient, paraît-il, de ce que, passé une certaine période, les premiers dix années de leur profession, ils vivent aussi vieux que les autres.

Mais qui peut se flatter d'avoir vécu, eût-il atteint quatre-vingt-seize ans ? Un poète a divisé la vie en une série de non-valeurs qu'il a nommées dans les plaisants vers que voici, intitulés les *Ephémères* :

L'homme, dont la vie entière	Est de quatre-vingt-seize ans,	Dort le tiers de sa carrière :	C'est juste trente-deux ans.	32
Ajoutons pour maladie,	Process, voyages, accidents,	Au moins un quart de la vie :	C'est encore deux fois douze ans	24
Par jour de dix heures d'étude	On de travail font huit ans.			8
Noirs chagrins, inquiétude,	Pour le double font seize ans.			16
Pour affaires qu'on projette,	Demi-heure : encore deux ans.			2
Cinq quarts d'heure de toilette,	Barbe et coiffure : cinq ans.			5
Par jour, pour manger et boire,	Deux heures, font bien huit ans.			8
Cela porte le mémoire	Juste à quatre-vingt-quinze ans			95
Reste à peine un an pour faire	Des sonnets au doux printemps.			
Tout vieillard a donc sur terre	Bien peu d'heures de bon temps.			

Le ciel, pendant les nuits des 9, 10 et 11 août, présente un phénomène vraiment curieux avec l'apparition de ces météores qu'on appelle « étoiles filantes ».

Pendant toutes les nuits où le ciel est découvert, on observe aux dates indiquées ci-dessus un va-et-vient continu d'étoiles qui sillonnent l'horizon, laissant après elles comme une longue traînée de poudre blanche.

On connaît l'explication fantaisiste que nos pères donnaient de ce phénomène.

Aujourd'hui on est mieux fixé sur leur origine. On admet généralement que ces étoiles sont des corps de petite dimension, qui, sous l'influence de l'attraction du soleil, circulent entre les orbites des planètes. Ces corps traversent de temps en temps notre atmosphère.

Là, par la pression de l'air, ils s'embrasent et ordinairement se consument entièrement avant d'avoir eu le temps de toucher la terre.

Avis aux amateurs : Un nouveau timbre-poste en circulation depuis hier : le timbre lyonnais, qui était jusqu'à présent semblable aux timbres hollandais.

Il porte maintenant le profil du grand-duc actuel.

Les Anciens Militaires de la Marine

L'abondance des matières nous a empêchés de rendre compte, hier, du banquet des anciens militaires de la marine.

Cette Société, nouvellement fondée, sous les auspices de M. Charles Meyer, chef de division à la Préfecture, a donné son banquet annuel avant-hier dimanche, au Palais d'Été.

A 2 heures, elle est partie du siège social, place de l'Hôtel, accompagnée de la fanfare des Amis-Réunis, et à 4 heures, une centaine de convives prenaient place autour d'une table très bien servie, dressée dans la grande salle du restaurant.

A la table d'honneur on remarquait MM. Charles Meyer, chef de division à la Préfecture, vice-président d'honneur de la Société; à ses côtés, MM. Jalabert, président; Perrot, vice-président; Martin, Geslin, Barbarin, Lacroix; MM. Jacquot, président de la commission du banquet, Roux, Barnay; MM. Albertjoux, Vornay, Faure, Tavernier, membres de la commission du banquet, etc.

Le repas a été fort gai et l'entrain des convives ne s'est pas démenti un seul instant.

Après, le sympathique président, M. Jalabert, a rappelé les progrès de la société qui ne date que de trois ans et est en pleine voie de prospérité.

Il a adressé ses remerciements à M. Meyer, vice-président honoraire, qui a amené à la société de nombreuses adhésions.

M. Meyer a exprimé ses regrets que le président d'honneur, M. Ulysse Pila, n'ait pu assister à la fête, il a uni dans un toast fort applaudi la presse, le président, M. Jalabert et les troupes de la marine.

M. Perrot, l'aimable vice-président, a bu aux membres de la commission. Il a rappelé en terminant tout ce que les anciens militaires de la marine devaient à M. Jalabert, en l'honneur de qui un triple ban a été exécuté.

M. Jalabert a lu un télégramme adressé, par M. Perrot, à la société des anciens militaires de la marine de Marseille, qui célébrait, le même jour, leur fête annuelle, et où il assurait les marins de la-bas de la sympathie de leurs frères lyonnais.

Après les toasts, les chants ont commencé avec MM. Joly, Prosper, Létanche, M^{me} Dorgue, MM. Prudhon, du Casino; Wilmont, Buthion, Jacquier (Yon-Lug), etc.

Tous ont obtenu un succès de fou rire.

Le tirage d'une tombola et un bal ont clos cette charmante fête.

Les convives se sont séparés à une heure assez avancée en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

SUICIDE D'UN ENFANT

Hier, à 3 heures de l'après-midi, un petit garçon de 14 ans, nommé Marius Lambert, s'est pendu dans une soupenne attenant au laboratoire de son patron, M. Tolonias, pharmacien, place de la Victoire, 5.

Ce n'est qu'une demi-heure plus tard que M. X... élève pharmacien, qui venait de terminer la préparation d'une ordonnance, appela l'enfant pour porter les médicaments chez le client.

N'obtenant pas de réponse, il se mit à la recherche du jeune Marius, dont il ne tarda pas à apercevoir le corps suspendu dans le vide.

Il s'empressa de le détacher et de lui prodiguer les soins usités en pareil cas, mais ils furent inutiles. L'enfant avait cessé de vivre.

M. le docteur Faucon fut aussitôt mandé pour constater le décès, tandis qu'on envoyait prévenir les parents de Marius Lambert, qui demeurent rue de l'Épée, 7.

On attribue cet acte de désespoir à l'état maladif du pauvre enfant, qui avait été atteint à diverses reprises de péritonite.

Ce dramatique événement a causé une grande émotion dans le quartier, et durant une bonne partie de l'après-midi, les curieux n'ont cessé de stationner aux abords de la place de la Victoire et de la rue Basse-du-Port-au-Bois.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi 11 août, 233^e jour de l'année.

Lune : nouvelle le 4 août; premier quartier, le 12.

Soleil : lever, 4 h. 48; coucher, 7 h. 21.

Les garçons coiffeurs. — Un perruquier de la rue Sébastien-Gryphe, M. Chaumont, n'ayant pas adhéré au nouveau règlement, adopté d'un commun accord par les patrons coiffeurs et leurs employés, et en vertu duquel il est convenu que les magasins seront fermés le dimanche à 6 heures du soir, a été l'objet dans la soirée d'avant-hier, vers sept heures et demie, d'une manifestation hostile.

Un groupe d'ouvriers perruquiers sont entrés chez lui, ont enlevé le plat de l'éclairage et se sont retirés après avoir fermé les volets de la boutique.

Des manifestations analogues se sont produites devant les magasins de MM. Guillet, rue de Vendôme, 283, et Bourbillères, avenue de Saxe, 88.

Toutes ont occasionné de petits rassemblements, rapidement dissipés par les gardiens de la paix.

Déraillement. — Le train de marchandises n° 2021, parti de Dijon, à 8 heures 30 du matin et se dirigeant sur Lyon, a déraillé hier, vers neuf heures et demie du matin, près de la gare de Gorgoloin.

Deux wagons et le fourgon de queue ont quitté les rails et labouré la voie sur un espace de cent mètres.

Il n'y a eu aucun accident de personnes. Tout s'est borné à quelques dégâts matériels et un retard de plus de deux heures éprouvé par le train de voyageurs n° 63 qui suivait de près le train déraillé.

Réunion des employés de bains de Lyon. — Hier soir à un lieu, au café de Paris, rue Victor-Hugo, 28, une réunion de la corporation des employés de bains de Lyon. Cette réunion avait pour but d'arrêter les desiderata de la corporation, afin de les soumettre aux patrons des établissements de bains, et qui sont :

1^{er} Fermeture, à 2 heures de l'après-midi, le dimanche. Répartition intégrale du produit du tronc entre les employés.

Accident au nouveau funiculaire. — Dimanche, à 9 heures du soir, M. Louis Ferrand, âgé de 52 ans, employé au nouveau funiculaire de la place Croix-Paquet, et demeurant grande rue de la Croix-Rousse, 51, a été pris d'un étourdissement, durant la marche d'un train dans lequel il avait pris place.

Précipité sur la voie, le malheureux s'est fracturé le crâne, et c'est dans un état désespéré qu'il a été transporté à l'hôpital de la Croix-Rousse.

Hier matin, à 3 heures, les habitants des maisons voisines de la gare furent éveillés en sursaut par un bruit formidable parti de l'atelier des machines.

Deux gardiens de la paix en tournée se rendirent aussitôt sur les lieux et constatèrent qu'un tuyau servant à la distribution de la vapeur venait d'éclater, sans occasionner heureusement aucun accident de personnes.

L'avarie a été réparée aussitôt par le mécanicien.

Coups de couteau. — A la suite d'une querelle qui a éclaté hier, à sept heures du matin, entre les sieurs Antoine Fournier, 43 ans, journalier, rue Joffroy, 36, et Charles Pilaissant, 32 ans, démanéger, rue du Tunnel, 31, ce dernier a reçu de son adversaire trois coups de couteau dans les reins.

Le blessé a été pansé dans une pharmacie voisine.

Quant à Fournier, il a été écroué à la disposition de M. Seech, commissaire de police.

Accident. — On a transporté, hier soir, vers dix heures, à l'Hôtel-Dieu, un maçon, Jean Perrier, âgé de 35 ans, demeurant route de Champagne, 9.

Le malheureux qui est tombé d'une hauteur de 6 mètres, a de graves contusions sur tout le corps.

Pendue. — Hier, à sept heures et demie du soir, M^{me} Redon, demeurant rue de Béarn, 43, en passant devant la loge de sa coiffeuse, la femme G..., aperçut le corps de celle-ci pendu à l'épaulement de la fenêtre de son logement.

Effrayée, M^{me} Redon ne fit qu'un bond à la mairie du III^e arrondissement et conta ce qu'elle venait de voir aux gardiens de la paix.

Ceux-ci se rendirent aussitôt sur les lieux et s'empressèrent de couper la corde, mais le corps de la femme G... était froid.

Le docteur Crestin, requis aussitôt, constata que la mort remontait à plusieurs heures.

Employé infidèle. — Le nommé Joseph Pacaut, âgé de 32 ans, domicilié rue de Créqui, 266, a été mis en état d'arrestation sur la réquisition de son patron, M. Weylle, négociant, rue Victor-Hugo, 37.

Pacaut avait gardé par devers lui, une somme de 60 francs, représentant la valeur d'une pièce de soie qu'il avait vendue, dans la journée, à un client de son patron.

Il a été écroué pour abus de confiance.

Mise en liberté. — Le nommé Jean Laurent, âgé de 37 ans, représentant de commerce, route de Vienne, 261, dont nous avons annoncé, dans notre numéro de samedi, l'arrestation, en vertu d'un mandat d'amener lancé par M. Raoult, juge d'instruction, a été mis en liberté, son innocence ayant été reconnue.

A l'Hôtel-Dieu. — On a conduit à l'Hôtel-Dieu, hier, à 5 heures 1/2 du matin, un sieur Vincent, âgé de 46 ans, pilleur, qui venait de tomber d'une voiture de déménagement sur le pont du Palais-de-Justice.

Vincent s'est fait des contusions aux reins, mais elles ne présentent heureusement aucun caractère de gravité.

Ecole de la Martinière. — Les cours préparatoires gratuits à l'enseignement de la Martinière des garçons et de la Martinière des filles s'ouvriront le lundi 17 août.

Ces cours se feront dans les locaux respectifs des deux écoles, rue des Augustins, 5, et rue Royale, 20.

Il y aura lieu, jusqu'au 24 septembre inclusivement, tous les jours, y compris le jeudi, de 8 heures à 11 heures du matin.

Pour y être admis, il faudra se faire inscrire à l'école à partir du lundi 17 août. Pour cette inscription, les enfants devront être accompagnés de leurs parents.

Compagnie des Chemins de fer du Rhône. — Les samedi 15 et dimanche 16 août 1891, à

l'occasion de la Fête patronale de Neuville-sur-Saône, un train spécial de voyageurs aura lieu de Neuville à Lyon.

Départ de Neuville-sur-Saône, à 9 heures 50 du soir.

Ce train spécial desservira toutes les gares intermédiaires excepté les halles de Bellegarde, Usine Guimet et les Combes.

Tournée Baron. — Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, la brillante représentation de M. Baron et des artistes des Variétés aura lieu demain mercredi au théâtre des Célestins. M. Baron ne donnera que cette seule soirée. Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 heures du matin à 7 heures du soir. Nous devons ajouter que les bonnes places s'enlèvent avec rapidité car la foule de location est, à l'heure qu'il est, presque pleine. Avis aux retardataires.

Casino-kursaal de Charbonnières. — Ce soir mardi, à 3 heures 1/2, *Bonsoir, monsieur Pantalon*, opéra-comique en un acte, musique de Grisar.

Judi, 13 juillet, première représentation de *le Sourcil ou l'Auberge pleine*, opéra-comique en un acte, paroles de Leuven et Lenglé, musique d'Adolphe Adam.

Concerts-Bellecour. — Aujourd'hui mardi, à huit heures et demie, grand festival franco-russe, aux Concerts-Bellecour, avec les concours de M^{lle} Berthet, Lespinasse, et de MM. Bonnard et Dehurens.

M. Dethurens se fera entendre dans le *Rêve du Prisonnier*, du célèbre pianiste compositeur russe Rubinstein, qu'il a déjà chanté, il y a quelques années, avec un immense succès, accompagné alors par l'auteur lui-même.

M. Dethurens retrouvera certainement ce soir le même succès en interprétant une des belles inspirations du grand maître russe.

On entendra également, à la fin de la première partie, l'hymne national russe.

M^{lle} Berthet se fera entendre avec M. Bonnard dans le duo du premier acte de *Carmen*, et M^{lle} Lespinasse dans les couplets du premier acte de *Mignon*.

Enfin, M. Dethurens chantera aussi l'air du ténor de *Carmen*.

Lyndhomie (6^e catégorie, dite du papier). — Les syndicats intéressés sont priés de vouloir bien munir leur commission arbitrale d'un procès-verbal en règle et de la convoquer à la réunion qui aura lieu le jeudi, 13 août 1891, à 8 h. du soir, au siège du syndicat des ouvriers imprimeurs lithographiques, café de la Patrie, quai des Célestins, 1.

Le conseiller prud'homme est spécialement invité par lettre à assister à la réunion.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

COUR D'ASSISES DU RHONE

Vols qualifiés

L'accusé est un repris de justice, nommé Bohas, âgé de 34 ans, exerçant la profession de cartonnier à Lyon.

Bohas a été saisi le 28 mars dernier, à midi, par un sieur Peyrat, au moment où il disparaissait, en compagnie d'un individu qui a pris la fuite, à fracturer la porte de la fabrique de chausseries Desrayaux, rue de la Cité-Part-Dieu, 19.

Ne lui essayant de prendre la fuite, le malfaiteur fut poursuivi par MM. Peyrat, Crayton et Guédy, contre lesquels il engagea une véritable lutte et qui frappa même à l'aide d'un presson de fer qu'il tenait à la main.

Il fut néanmoins arrêté et remis entre les mains des gardiens de la paix.

Après le réquisitoire de M. Jacomet fils, et la plaidoirie de M. Girard, la Cour, sur le verdict affirmatif du jury, a prononcé contre Bohas la peine de cinq ans de travaux forcés et la relégation perpétuelle.

Fausse monnaie

A l'audience du soir comparait devant le jury un jeune homme de 22 ans, Pierre Briffand, ouvrier graveur, demeurant chez ses parents, rue de l'Épée, 7.

Briffand est inculpé d'abord, de complicité avec un nommé Dejoux, condamné à la dernière session des assises à cinq ans de réclusion, falsifié des billets de banque de 50 francs et d'avoir ensuite tenté de les mettre en circulation.

Une trentaine de témoins ont été entendus.

Après le réquisitoire de M. Jacomet fils et la plaidoirie de M. de Roche, le jury rentre en séance avec un verdict négatif, en conséquence duquel la Cour prononce l'acquiescement de Briffand et ordonne sa mise en liberté absolue.

L'audience est levée à 11 heures 45 du soir.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPECIAL

LE GRAND-DUC ALEXIS

Paris, 10 août.

En prévision de l'arrivée du grand-duc Alexis, un assez grand nombre de maisons ont mis des drapeaux; plusieurs autres, principalement sur les boulevards, sont illuminées.

A SAINT-PETERSBOURG

Saint-Petersbourg, 10 août.

M. de Laboulaye, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, a présenté aujourd'hui au czar ses lettres de rappel. Il doit partir très prochainement pour la France.

M. Boutron, secrétaire de l'ambassade de France, part aujourd'hui en congé pour trois mois.

L'ESCADRE A PORTSMOUTH

Londres, 10 août.

Les journaux du soir annoncent que des mesures auraient été prises pour fournir aux officiers de l'escadre française des billets d'aller et retour gratuits de Portsmouth à Londres, ou pour leur organiser des trains spéciaux au cas où cela leur serait commode.

Les journaux ajoutent que l'amirauté a donné des ordres impératifs pour que tout soit mis en œuvre afin de rendre le séjour de la flotte française le plus agréable possible.

LA SANTÉ DE GUILLAUME II

Berlin, 10 août.

La Gazette de Cologne dément les nouvelles données sur la santé de Guillaume II. Elle dit que le genou de l'empereur exige encore des soins, mais prochainement toutes les prescriptions médicales seront inutiles.

La Gazette de Voss dit que l'empereur tombant sur le pont du Hohenzollern, s'est luxé le genou; il en est résulté une rupture des tendons et une lésion de la capsule articulaire qui nécessitent l'immobilisation de la jambe dans une gouttière.

CONGRÈS D'HYGIÈNE

Londres, 10 août.

Le congrès d'hygiène et de démographie s'est ouvert cette après-midi, sous la présidence du prince de Galles, à Saint-James-Hall. 2,300 délégués, parmi les-

quels la plupart des savants éminents de l'Europe étaient présents.

Le prince a souhaité la bienvenue aux délégués. M. Brouardel a remercié le prince de l'accueil fait aux membres du congrès. Il a rappelé que c'est l'Angleterre qui a pris l'initiative dans les questions d'hygiène. Il a ensuite mentionné les services rendus à l'humanité par M. Pasteur.

ÉPIDÉMIE A BELGRADE

Belgrade, 10 août.

Une épidémie de dysenterie et d'inflammation d'intestins sévit dans la population civile et parmi les militaires.

De nombreux cas et décès ont été constatés.

CONDAMNATION A MORT

Bordeaux, 10 août.

La cour d'assises de la Gironde a condamné aujourd'hui à la peine de mort le nommé Aurousse, garçon de ferme à Saint-Magné, qui a assassiné, le 21 mai dernier, les époux Barde et leur oncle Brequet, trois vieillards de plus de soixante-dix ans.

Après le triple assassinat et après avoir volé tout ce qu'il avait pu, l'accusé a mis le feu à

1890, 45 »», 60 »», 52 50. — Vin du Bu-
gey 1890, 35 »», 45 »», 40 »».

le kilogramme, 0 40. — Bœuf, 2 »». — Va-
che, 2 »». — Veau, 1 75. — Mouton, 2 »».
— Porc, 1 37.

Divers, sur les marchés. — Pain de mé-
nage, le kilogramme, 0 37. — Bœuf, 1 80.
— Vache, 1 80. — Veau, 1 60. — Mouton,
1 80. — Porc, 1 60.

VERMOREL

Constructeur
VILLEFAUR
— (Rhône) —



PRESSOIRS

Perfectionnés
GARANTIS

Transformations et Réparations
des Pressoirs

VIS & FERRURES — POMPES A VIN

Envoi franco du Catalogue illustré

Le Rédacteur-Gérant :
NICOLAU-MENTELÉ.

Imp. WALTNER ET C^{ie}, rue Belle-Cordière, 14. — Lyon.

Tampons & Timbres Caoutchouc
FABRIQUÉS AU MAGASIN DES
PETITS DOCKS DU COMMERCE
LYON. — 12, Rue Confort, 12. — LYON

Ces Timbres, bien vulcanisés, sont confectionnés avec tous les soins que nécessite cet article, au *prix unique de 1 fr. la ligne, de 0 à 5 centimètres de longueur*. (Ajouter toujours **1 fr. 50** à la commande, si l'on désire la boîte à tampon encreuse inépuisable.)

BAINS DE
LA
Rue Constantine, 20, Lyon

Cet établissement, nouvellement réorganisé, se recommande par sa bonne tenue, la célérité et le confortable dans le service.

LOUIS REVERDY Ex-Pédicure des Bains
de la rue Grôlée

ON TROUVE
A l'Agence Victor FOURNIER
LYON. — 14, Rue Confort, 14. — LYON

LES VALEURS CI-APRÈS :

Bons du Crédit Foncier.	6	tirages par an
Bons Algériens.	6	—
Bons du Congo.	6	—
Bons à lots de Panama (1889)	6	—
Bons de l'Exposition (15 oct.).	1	—
Bons de la Presse (15 juin). .	1	—

Pour tous renseignements, s'adresser
AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, 14
— LYON —

Dans les Gares des Funiculaires

LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIÈRE

20 fr. le mètre carré par an, Peinture et
Impôt compris.

S'adresser à l'Agence V. FOURNIER, r. Confort, 14

me allusion discrète à la nuit du coup d'Etat, Hortense, attendrie et pleine d'admiration pour cette grandeur d'âme, s'était levée pour aller cacher son trouble dans l'embrasure d'une fenêtre.

C'était la première fois que son caprice l'avait jetée dans les bras d'un véritable gentilhomme, digne de sa fortune et prêt à payer sa discrétion de sa tête.

Et cependant, le capitaine ne l'aimait pas !

De quel héroïsme un caractère comme celui-là, devant d'une passion ardente, ne devait-il pas être capable !

— Vous avez eu raison, ma chère enfant, dit l'impératrice en pressant Sabine sur son cœur, de vous adresser à moi comme vous l'eussiez fait à une maman dévouée ! Vous n'avez plus de mère, ma chérie, mais je veillerai sur vous comme si vous étiez ma fille !

Puis, se tournant vers Hortense :

— Quand revient l'Empereur ? demanda-t-elle.

Il est attendu d'un instant à l'autre ! répondit la reine.

— Mon Dieu ! s'écria l'Impératrice, pourquoi qu'il arrive à temps !

L'entretien se prolongea jusqu'à la nuit tombante, Joséphine prodigua à Sabine les consolations les plus tendres. Elle comprenait que si Phœbus avait gardé au cœur l'amour de Sabine, la jeune fille était restée elle-même fidèle à son amour. Elle eût voulu connaître des circonstances étranges qui avaient motivé la rupture imposée à Auch par le comte d'Estoret, mais le sujet était délicat et Sabine n'avait pu demander à son père des confidences complètes.